

**COMPTE RENDU de la RÉUNION
du CONSEIL MUNICIPAL
du 22 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le lundi 22 juin à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie, **en session ordinaire**, sous la présidence du **Maire, Sandra SZYPULA**.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2026

Présents : Mme Sandra SZYPULA, Mme Liv CLAITTE, M. Olivier NOIRETERRE, Mme Camille BASTIDE, M. Michel RIBOULET, M. Cédric BAPTISTE, Mme Maïté POBEAU, M. Julien DEBOUT, Mme Noémie MARCHAND, M. Julien SABOT-HEOUD, Mme Pauline MEISSE.

Absents excusés :

Procurations :

Secrétaire de séance : Mme Pauline MEISSE.

- **n° 1/1 – Délibération concernant la révision des prix appliqués aux prestations périscolaires pour la rentrée scolaire 2026:**

Madame le Maire suggère au Conseil Municipal de s'interroger sur une éventuelle révision du prix des repas servis à la cantine scolaire ainsi que du prix pratiqué à la garderie périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer comme suit le tarif applicable au repas pour enfant ; sachant que les tarifs appliqués à la garderie et au repas pour adulte restent inchangés, à compter de la rentrée scolaire en septembre 2026 :

- **3,30 € par repas pour les enfants,**
- **5,00 € par repas pour les adultes,**
- **3,20 € pour la garderie (matin et/ou soir)**

➤ **Point sur le conseil d'école :**

Madame Maïté POBEAU fait un compte rendu de la réunion du conseil d'école du 12 juin courant (*voir compte-rendu détaillé déposé sur le site internet de la commune*).

Elle attire l'attention sur un point particulier, celui des effectifs légèrement en diminution dans les classes à la rentrée de septembre 2026.

Elle transmet que le personnel enseignant remercie les parents qui accompagnent tout au long de l'année pour les sorties scolaires.

➤ **Réunion avec le SDE 03 :**

Suite à cette réunion, Monsieur Michel RIBOULET fait une présentation des bornes de recharge pour véhicules électriques : fonctionnement, installation, coût....

⇒ Une réflexion s'impose

➤ **Fête patronale : dimanche 27 septembre 2026**

Madame Maïté POBEAU informe les membres du conseil du thème retenu pour la fête patronale : « Il y a 20 ans ».

La séance est levée à 22 heures 30.

Fait à La Chapelle, le 25 juin 2026

Le Maire,

Sandra SZYPULA

